

APPEL À PROJETS RAID « JEUNES »

2025



Contexte

Les projets sont à destinations des clubs de la ligue Provence – Alpes Côte d’Azur de triathlon proposant un projet de développement de la pratique raid pour les jeunes en 2025.

Trois projets seront sélectionnés par la commission « raid » de la Ligue Provence-Alpes-côte d’azur de triathlon et financés à hauteur de :

1er Projet : 500,00 €
2ème Projet : 300,00 €
3ème : 200,00 €

Des clubs peuvent s’associer pour présenter un projet.

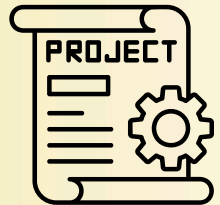
Règlement



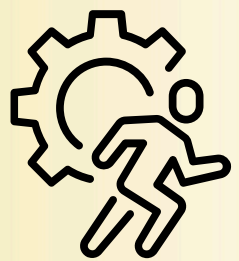
Les projets individuels ne sont pas éligibles (ex. : valorisation d'un athlète, aide financière personnalisée).



L'objectif est de favoriser le développement de la pratique du raid pour le plus grand nombre et de contribuer à structurer cette activité au sein des clubs et de la Ligue.



Les projets doivent être clairement formalisés. Ils peuvent prendre la forme d'une action, d'un dispositif, d'une démarche ou encore d'un outil.



Une attention particulière sera portée aux retombées concrètes des actions mises en place. Le porteur de projet devra être en mesure d'en démontrer les impacts à travers une évaluation précise.

Axe de développement

Les projets peuvent s'inscrire dans plusieurs **axes de développement** en lien avec la structuration et la dynamisation de la pratique raid chez les jeunes. À titre d'exemple :



Développement de la pratique jeune : stages, initiations...

Formation : participation ou organisation de formations spécifiques (ex : module raid du BF2).

Sécurité et secourisme : montée en compétence des encadrants via le BNSSA, le PSE1, etc.

Logistique : achat ou prêt de matériel, aménagements d'infrastructures, mobilisation de personnes ressources.

Actions fédératrices : événements ou projets favorisant la cohésion du collectif « jeunes ».

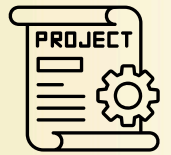
Accompagnement des jeunes.

Accès à des disciplines peu pratiquées : organisation de sorties ou de stages permettant de découvrir certaines activités spécifiques du raid.

Communication : valorisation de l'école de raid et des actions menées.

Formalisation

Ils devront être sous un **format standard bureautique** de type power-point sous format pdf
Ils comporteront :



Un exposé précis du projet



Un budget détaillé (devis, factures ...)



La durée du projet (court, moyen et long terme)



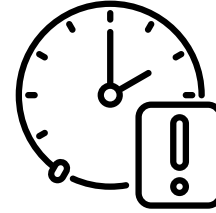
Tout élément technique utile, notamment des descriptifs fournis par d'éventuels prestataires ou fournisseurs

Date et échéance

Envoi des dossiers uniquement par mail avant le **31 mai 2025** dernier délais :



adesse@triathlonprovencealpescoatedazur.com



AU-DELÀ DE CETTE DATE LES DOSSIERS SERONT REFUSÉS ET LES CLUBS CONCERNÉS AVISÉS.



Envoi des résultats par mail au plus tard le **1er juillet 2025**.

Pour toutes questions et remise des dossiers :

Anaïs Desse – Chargée de développement

Mail : adesse@triathlonprovencealpescoatedazur.com

Tél : 06 59 16 01 75

Suivi et contrôle



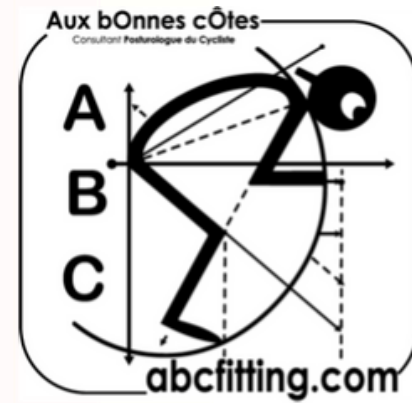
Les clubs retenus disposeront **d'un délai de 6 mois** pour mettre en œuvre leur projet et transmettre leur dossier de réalisation.

Une fois les dossiers reçus, la commission « raid » procédera au versement des fonds correspondants.



La commission se réserve le droit de vérifier l'utilisation conforme des financements attribués, notamment par le biais de justificatifs tels que des factures acquittées ou tout autre document jugé pertinent.

Merci à nos Partenaires



LIGUE PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR DE TRIATHLON
CENTRE D'AFFAIRES LA VALENTINE
7, MONTÉE DU COMMANDANT DE ROBIEN
13011 MARSEILLE

contact@triathlonprovencealpescomedazur.com

09 51 95 98 64

www.triathlonprovencealpescomedazur.com

